

PAS D'ÉTAT D'ÂME POUR DÉFENDRE L'ÉTAT DE DROIT !

Pour
l'indépendance
de la justice ...

... et contre
l'extrême droite

MOBILISONS-NOUS !



QUAND LA JUSTICE EST ATTAQUÉE, C'EST **L'ÉTAT DE DROIT** QUI VACILLE !



Depuis la condamnation de Marine Le Pen pour détournement de fonds publics, les attaques contre la justice se multiplient.

Des responsables du Rassemblement national dénoncent une "tyrannie des juges" et se livrent à une surenchère médiatique digne de Donald Trump.

Ces attaques indécentes cherchent à intimider les juges, à faire pression sur les institutions, à installer une justice à deux vitesses : dure pour toutes les Françaises et tous les Français, indulgente pour le Rassemblement national.

Personne n'est au-dessus des lois.
Et encore moins les candidat·es à l'élection présidentielle, qui ont un devoir d'exemplarité.

Nous, Écologistes, aux côtés d'autres partis de gauche, syndicats, ONG et associations nous mobilisons pour dire non à ces dérives.

Oui, l'État de droit est sacré et intangible.
Les Écologistes seront toujours là pour le rappeler.

*Pour défendre l'État de droit,
la démocratie et la transparence
de la vie politique, rejoignez-nous !*

